



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU LOIRET

**DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES  
ET DE L'AMENAGEMENT**  
BUREAU DE L'AMENAGEMENT ET DES RISQUES INDUSTRIELS

AFFAIRE SUIVIE PAR : SONIA BOUDET  
TELEPHONE : 02.38.81.42.15  
COURRIEL : SONIA.BOUDET@LOIRET.PREF.GOUV.FR  
REFERENCE : URBA/EOLIENNES/IMPLANTATIONS/CRAVANT

**Madame Martine VICAT dit PIRAUD**  
Villecoulon  
45 190 CRAVANT

ORLEANS, LE 10 SEP. 2008

Madame,

Par courrier du 25 août 2008, vous souhaitez connaître l'état d'avancement du projet éolien déposé par la Société Cravant Energies concernant six permis de construire pour la création de six éoliennes et d'un poste de livraison, et les suites qui lui ont été réservées.

Je vous informe que des arrêtés de refus des travaux projetés ont été signés le 19 juin 2008 pour les motifs suivants :

- l'aire d'étude : délimitée par le plateau céréalier de la plaine de la Petite Beauce et par la forêt de Marchenoir formant deux entités paysagères fortes du lieu,

- le périmètre étudié : ~~présence de nombreux secteurs~~ patrimoniaux, monuments et sites protégés (sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO),

- le paysage : côté Loiret, le projet porte atteinte au paysage de la vallée de La Loire, proximité avec la rive droite du fleuve, situé à 5,5 Km et en particulier Beaugency. Côté Loir-et-Cher, sont présents plusieurs monuments historiques tels que le Château de Talcy, le château de Cerqueux et l'église de Lorges,

- les photomontages : imprécis qui ne permettent pas de juger réellement des impacts du projet sur les sites et monuments historiques.

- l'implantation des éoliennes : le mitage progressif des paysages est à éviter en favorisant le regroupement des projets ou en imposant des espaces de respiration dans le paysage.

Aussi, au vu de ces éléments, ce projet porte atteinte au patrimoine monumental d'intérêt public et national de Talcy, et, covisible au site du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Michel BERGUE